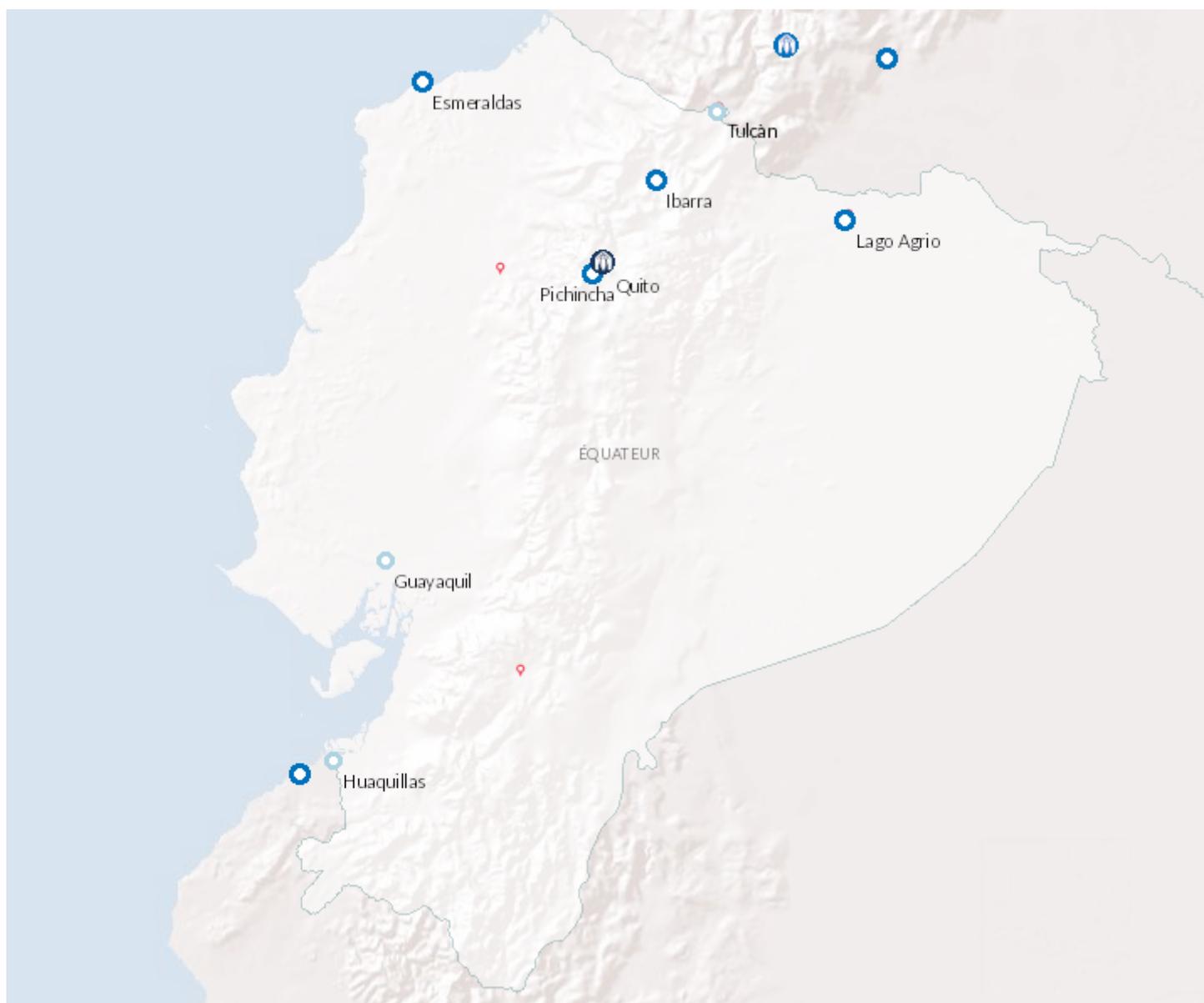


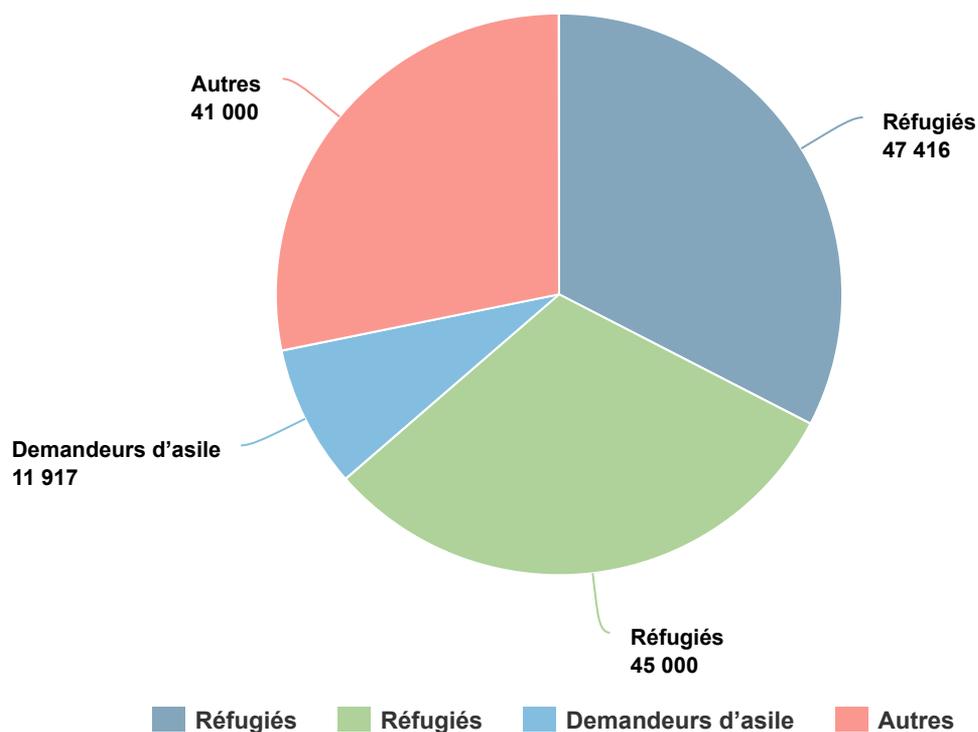
Opération: Équateur



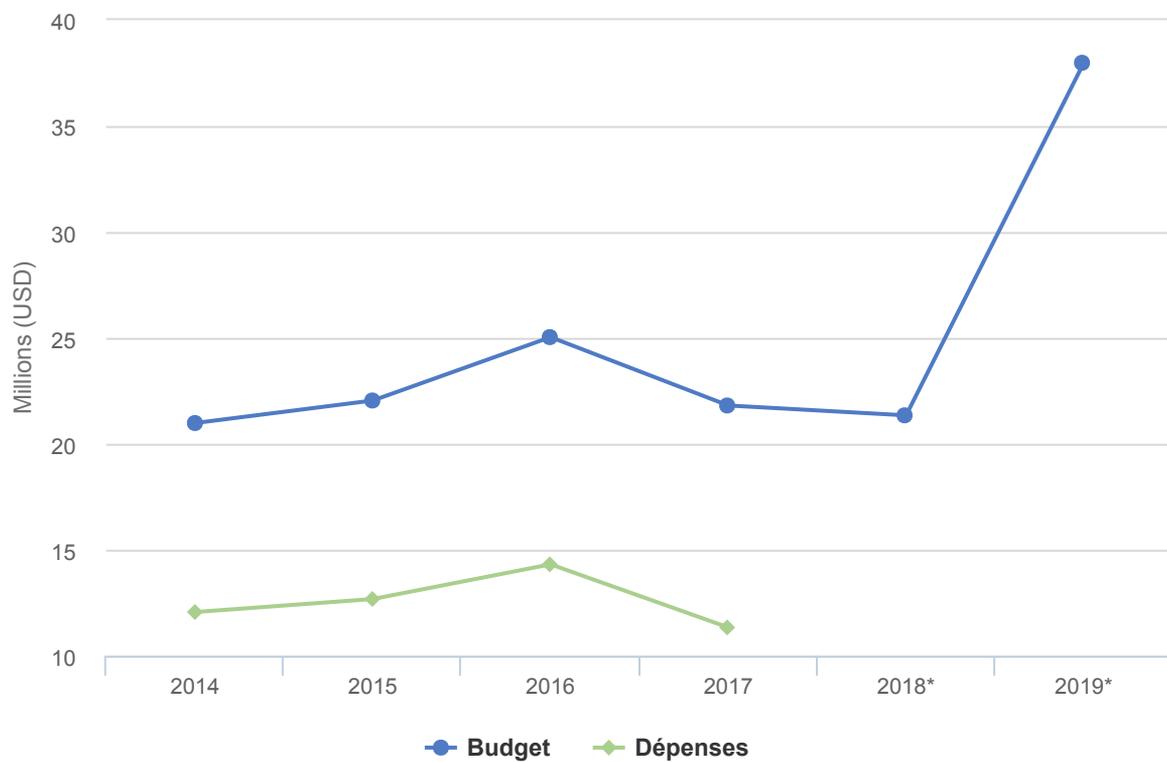
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 14% EN 2017

2017	145,333
2016	127,390
2015	133,118



Budgets et Dépenses - Équateur



Environnement opérationnel

L'arrivée en masse de Vénézuéliens a nécessité une réorientation de la réponse du HCR en Équateur. Alors que des Colombiens arrivent encore en nombre croissant, du fait des conflits entre groupes armés qui se disputent les territoires évacués par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) à la frontière nord suite à leur démobilisation, et qui cherchent à profiter de la vacance du pouvoir, en 2018, les Vénézuéliens sont devenus le premier groupe de demandeurs d'asile en Équateur. Depuis 2015, près de 1 154 000 Vénézuéliens sont arrivés dans le pays, dont plus de la moitié en 2018. La majorité d'entre eux sont ensuite partis au Pérou, mais environ 250 000 se sont installés en Équateur. Le pourcentage des personnes qui restent en Équateur augmente et atteint à présent 26 pour cent. Actuellement, la moyenne des arrivées se situe à 2 000 arrivées par jour, avec des pics occasionnels de 5 000 arrivées. À leur arrivée, la majorité des Vénézuéliens sont dans une situation de vulnérabilité. Le Gouvernement considère ces afflux comme des « flux mixtes », tandis que le HCR estime que la grande majorité des arrivants (90 pour cent) relèvent de la définition de Carthagène. À ce jour, quelque 8 300 Vénézuéliens ont demandé l'asile — contre 1 500 en 2017.

La plupart des Vénézuéliens entrent dans le pays avec un visa de tourisme et peuvent ensuite demander un permis de l'UNASUR ; cependant, beaucoup ne peuvent s'acquitter des frais élevés, ni satisfaire aux conditions strictes, et se retrouvent donc sans statut légal. Le Gouvernement a indiqué qu'il était disposé à réduire ces obstacles dans le cadre d'un plan de réponse national. Si l'accès aux soins médicaux de base et à l'enseignement primaire sont gratuits, les services sont débordés, dans un contexte économique fragile, et la présence des Vénézuéliens a entraîné une augmentation des manifestations de xénophobie.

Le HCR et l'OIM coordonnent la réponse des Nations Unies à la situation vénézuélienne. Le HCR a renforcé sa présence le long de la frontière nord et dans le sud et offre une assistance en fournissant des articles non alimentaires, des aides en espèces, une aide juridique, un appui aux moyens de subsistance et un suivi de protection, et continue à renforcer le système de détermination du statut de réfugié.

Les priorités du HCR en Équateur sont conformes à la stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples, qui vise à consolider le cadre de protection juridique par la mise en œuvre adéquate de la loi de 2017 sur la mobilité humaine, à renforcer le régime d'asile à travers une participation à l'Initiative d'assurance qualité, à renforcer la protection et la surveillance aux frontières, à améliorer l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR aux programmes et services publics, et à accroître les possibilités d'intégration locale.

L'Équateur est le troisième pays de destination de la région après le Pérou et la Colombie, ainsi qu'un pays de transit important pour les Vénézuéliens. Le HCR accorde une attention particulière à la dimension « réfugiés » de la situation vénézuélienne et à l'afflux qui en résulte. Par conséquent, le HCR encourage le Gouvernement de l'Équateur à respecter le droit à l'asile des Vénézuéliens et à réduire les obstacles limitant l'accès à d'autres statuts migratoires pour les personnes qui ne demandent pas l'asile. En outre, l'organisation appelle la communauté internationale à accorder l'aide nécessaire, compte tenu de la charge accrue qui pèse sur l'économie et la société équatoriennes du fait de l'arrivée incessante de Colombiens et de l'afflux massif de Vénézuéliens.

Principales priorités

En 2019, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Maintien de l'accès au territoire et à l'asile.
- Enregistrement national et délivrance de cartes d'identité aux réfugiés reconnus.
- Régularisation de Vénézuéliens grâce à d'autres statuts migratoires.
- Appui au plan national mis en œuvre par le Gouvernement pour répondre à la situation vénézuélienne.
- Campagne des Nations Unies contre la xénophobie.
- Identification des personnes vulnérables et orientation de ces cas sur des institutions.
- Renforcement de la capacité du Bureau d'aide juridictionnelle et du Médiateur à offrir une aide juridique gratuite aux personnes relevant de la compétence du HCR.
- Promotion de l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR aux moyens de subsistance, notamment dans le cadre d'un projet pilote entrepris avec le ministère de l'Inclusion sociale et économique.

Chiffres clés :

- 86% des demandeurs ont accès à la procédure de détermination du statut de réfugié
- 85% des dispositifs d'accueil sont adaptés pour venir en aide aux personnes qui ont des besoins particuliers
- 70% des personnes relevant de la compétence du HCR et ayant opté pour l'intégration locale se sont intégrées localement
- 42% des personnes relevant de la compétence du HCR ont officiellement accès à l'emploi

Budget 2019 révisé - Équateur | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Environnement de protection favorable		
Cadre juridique et politique	397,743	397,743
Aide juridique et recours judiciaires	682,743	682,743
Accès au territoire	689,356	689,356
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	700,243	700,243
Sous-total	2,470,085	2,470,085
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	2,553,993	2,553,993
Enregistrement et établissements des profils	896,373	896,373
Procédures de détermination du statut de réfugié	1,700,455	1,700,455
Documents d'état civil	311,743	311,743
Sous-total	5,462,565	5,462,565
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Prévention et interventions liées aux VSS	957,986	957,986
Protection des enfants	1,814,335	1,814,335
Sous-total	2,772,322	2,772,322
Besoins de base et services essentiels		
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	2,943,708	2,943,708
Éducation	980,486	980,486
Sous-total	3,924,194	3,924,194
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	532,500	532,500
Autosuffisance et moyens d'existence	2,599,797	2,599,797
Sous-total	3,132,297	3,132,297
Solutions durables		
Retour volontaire	567,380	567,380
Intégration	2,406,003	2,406,003
Réinstallation	656,212	656,212
Sous-total	3,629,596	3,629,596
Direction, coordination et partenariats		
Coordination et partenariats	268,106	268,106
Sous-total	268,106	268,106

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Appui à la logistique et aux opérations		
Approvisionnement et logistique	244,743	244,743
Gestion des opérations, coordination et appui	1,956,516	1,956,516
Sous-total	2,201,259	2,201,259
Budget 2019 révisé	23,860,423	23,860,423
Augmentation / Diminution	14,125,113	14,125,113
Budget 2019 courant	37,985,536	37,985,536
